

2022/26/10/04

COMMUNE  
DE  
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 OCTOBRE 2022

Date de convocation :  
19/10/2022

Convocation affichée le :  
19/10/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 21  
Procuration (s) : 6  
Votants : 27

Reçu en Préfecture de  
VANNES le ..... 9 NOV. 2022  
Certifié exécutoire le .....  
Publié ou notifié le .....  
A GOURIN, le ..... 9 NOV. 2022  
Le Maire,  
Hervé LE FLOCH



MIS EN LIGNE LE  
Pas de site internet

L'an deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le vingt-six octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOCH, Maire.

Etaient présents : LE FLOCH Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : BOCQUILLON Maud, LE GRAND Mickaël, LE COROLLER Marie-Ange, BOUÉDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à LE FUR Françoise, LE COROLLER Marie-Ange à HENRY Catherine, BOUÉDEC Jean-Michel à TROALEN Anne, PERON Matthieu à PHILIPPE Jean-Luc, PICARDA Styren à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

#### 4- CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE ZE N° 85 SISE AU LIEU-DIT PENHOAT BEVER

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la demande de [Nom] domicilié au [Adresse], qui souhaite acquérir la parcelle boisée cadastrée ZE n°85 (142 m2), sise au lieu-dit Penhoat Bever, appartenant à la commune de Gourin et jouxtant sa propriété, étant précisé que la consultation du Domaine a été déposée le 18 juillet 2022 et que sa valeur vénale a été estimée à 350 €.

